

**Procès-verbal  
Rencontre du CÉ**

06/11/2024 — 18h30 / Salle de conférence

<b>Membres Présents</b>		<b>Membres absents</b>	
<i>Mme Caroline Roberge, parent</i> <i>Mme Dominique Lacroix, parent</i> <i>M. Tariq Ait Youcef, parent</i> <i>M. Ali Moussaoui, parent</i> <i>Mme Flore Bélanger-St-Louis, enseignante</i> <i>M. Jean-François Brière, enseignant</i> <i>Mme Cynthia Laneuville, enseignante</i> <i>Mme Cynthia Fiorito, représentante du SDG</i> <i>Mme Myriam Laprise, professionnelle</i> <i>M. François Grondin, parent</i> <i>M. Abdelhafid Mzaiti, parent</i>		<i>Mme Véronique Verdi, parent substitut</i> <i>M. Mathieu Bolduc, parent substitut</i> <i>Poste vacant, personnel de soutien</i>	
<b>Invités</b>			
<i>Isabelle Cossette, directrice adjointe</i> <i>Chloé De Carufel, directrice adjointe</i> <i>Amélie Roux, stagiaire</i>		<i>François Bouthillette, OPP</i>	



N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
4.	<b>Adoption du compte-rendu du 2 octobre 2024.</b>	<p><i>Les membres ont reçu le procès-verbal de la rencontre du 2 octobre dernier par courriel pour en prendre connaissance (Annexe A). Seuls les membres présents lors de cette rencontre peuvent proposer des changements possibles au compte-rendu.</i></p> <p><i>Aucun élément n'est modifié ou ajouté au compte-rendu du 2 octobre dernier.</i></p>	<p><i><b>Résolution no 2 :</b> Les membres du CÉ adoptent le procès-verbal de la rencontre du 2 octobre 2024.</i></p> <p><i>Proposée par M. Moussaoui Secondée par M. Brière</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité.</i></p>
5.	<b>Suivi du procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2024</b>	<i>Aucun suivi n'est demandé.</i>	
6.	<b>Nouvelles de l'OPP</b>	<i>M. Bouthillette, responsable de l'Organisme de participation des parents, nous présente les nouvelles de l'OPP :</i>	<i>Ce point a été retiré de l'ordre du jour.</i>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
7.	<b>Nouvelles du Service de garde</b>	<p><i>Mme Fiorito nous présente les nouvelles du SDG :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lors de la journée pédagogique du 7 novembre, il y a 5 groupes qui participeront à une sortie chez « Ninja Factory ». Ils réaliseront des parcours d'adresses.</li> </ul> <p>Nous aurons également 3 groupes qui resteront à l'école pour la journée.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les journées du 21 novembre en fin de journée et du 22 novembre comportent un défi de logistique pour le SDG. Il s'agit des rencontres de parents individuelles et les enseignants ont besoin de leurs locaux respectifs.</li> </ul>	
8.	<p><b>Points de décision</b></p> <p><b>8.1 La réglementation du SDG 2024-2025 - (adoption)</b></p>	<p><i>Les membres du CÉ ont pris connaissance de la réglementation du SDG qui est en vigueur en 2024-2025 (Document en Annexe B).</i></p> <p><i>Certains enjeux plus locaux ont été soulignés lors de la présentation.</i></p>	<p><b><u>Résolution no 3</u></b></p> <p><i>Considérant les renseignements que l'on retrouve dans la réglementation du SDG 2024-2025, les membres du CÉ adoptent la réglementation du SDG 2024-2025.</i></p> <p><i>Proposée par : M. Grondin</i></p> <p><i>Secondée par : M. Mzaïti</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
			<p><i>La résolution est approuvée à l'unanimité</i></p>
	<p><b>8.2 Plan de lutte à l'intimidation (adoption)</b></p> <p><i>Les documents pour ce point ont été déposés et présentés séance tenante.</i></p>	<p><b>8.2.1 --- Présentation du bilan de l'an dernier du Plan de lutte à l'intimidation</b></p> <p><i>Les membres du CÉ prennent connaissance du bilan des statistiques de l'an dernier concernant les actes de violence et d'intimidation. (document Annexe C).</i></p> <p><i>Il faut relativiser quelque peu les chiffres obtenus lors de ce bilan en sachant qu'au début de l'année 2023-2024, l'équipe-école s'appropriait la nouvelle plate-forme Evio (plate-forme servant à colliger les actes de violence et d'intimidation) et qu'il y a eu quelques semaines de grève.</i></p> <p><i>Les équipes-écoles ont été invitées par une directive ministérielle de faire une analyse du Plan de lutte à l'intimidation en vigueur dans les écoles et de déterminer un Plan d'action où des cibles à atteindre seront déterminées, des moyens seront choisis et mis en œuvre pour atteindre ces cibles.</i></p> <p><i>Le bilan des actes de violence de 2023-2024 et le questionnaire sur l'environnement sécuritaire, complété par les élèves et les membres du personnel au printemps dernier, constituent le point de départ de cette analyse.</i></p>	<p><u><b>Résolution no 4</b></u></p> <p><i>Considérant les renseignements que l'on retrouve le Plan d'action du PLI 2024-2025 et le PLI 2024-2025, les membres du CÉ adoptent le Plan de lutte à l'intimidation 2024-2025.</i></p> <p><i>Proposée par : Mme Roberge</i></p> <p><i>Secondée par : Mme Lacroix</i></p> <p><i>La résolution est approuvée à l'unanimité</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<p>8.2.2 --- Présentation de l'analyse des questionnaires et du Plan d'action pour améliorer la situation</p> <p><i>Les membres du CÉ prennent connaissance de l'analyse du milieu (forces et défis) au niveau du PLI (Plan de lutte à l'intimidation). Les différents enjeux du milieu ont été soulevés et les causes possibles ont été présentées. Les causes possibles ont été réfléchies et identifiées par le comité « climat scolaire et socialisation » mis sur pied cette année.</i></p> <p><i>Le Plan d'action avec les objectifs retenus et priorisés pour cette année, les cibles à atteindre et les moyens choisis pour y arriver sont aussi présentés aux membres du CÉ.</i></p> <p>8.2.3 --- Présentation du Plan de lutte à l'intimidation 2024-2025</p> <p><i>Le PLI 2024-2025 est présenté aux parents. Cette année, nous retrouvons sur la même plate-forme et le même document le plan d'action pour améliorer le PLI et les procédures de ce dernier (document annexe D).</i></p>	
	<p><b>8.3 Sorties éducatives -- - approbation</b></p>	<p><i>Un tableau des sorties éducatives à faire approuver par les membres du CÉ (Annexe E) est présenté à ces derniers.</i></p>	<p><u><a href="#">Résolution no 5</a></u></p> <p><i>Les membres du CÉ de l'école Louis-Dupire approuvent les sorties</i></p>

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
			<p><i>éducatives présentées lors de la rencontre du 6 novembre 2024.</i></p> <p><i>Proposée par : M. Brière</i> <i>Secondée par : M. Mzaïti</i></p> <p><i>La résolution est adoptée à l'unanimité</i></p>
	<p>8.4 Plan d'action suite à l'analyse des réponses des parents au sondage de satisfaction ---</p>		<p><i>Ce point a été reporté à la prochaine rencontre</i></p>
<p>9</p>	<p><b><u>Points d'information</u></b></p> <p><b>9.1 Montant disponible à la Fondation des élèves de Montréal pour le projet d'aménagement et d'embellissement de la cour d'école de Louis-Dupire</b></p>	<p><i>Nous avons toujours un projet ouvert à la Fondation des élèves de Montréal pour notre projet d'aménagement et d'embellissement de la cour d'école de Louis-Dupire.</i></p> <p><i>Le montant disponible pour notre projet est de 35 943,35\$.</i></p> <p><i>Ce montant s'ajoute à notre 25 000\$ qui a été réservé dans le Fonds 4 pour l'entente tripartite avec le gouvernement et le Centre scolaire.</i></p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
	<b>9.2 Ristourne de la campagne « Colle à moi »</b>	<p><i>Nous avons reçu une petite ristourne de 65,95 \$ pour la campagne de financement « Colle à moi ».</i></p> <p><i>Le montant a été déposé dans le Fonds 4 (Fonds des parents) en date du 4 octobre dernier.</i></p>	
	<b>9.3 Bilan surplus / déficit du budget 2023-2024</b>		<p><i>Ce point a été reporté à la prochaine rencontre</i></p>
	<b>9.3 Activités de l'école</b>	<p><b>9.3.1 Retour Course-école</b></p> <p><i>Le 22 octobre dernier avait lieu la première édition de la course d'automne à Louis-Dupire.</i></p> <p><i>Les élèves du préscolaire et du premier cycle ont participé à des parcours ludiques alliant des courses, des obstacles, de l'adresse et de l'équilibre.</i></p> <p><i>Les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle ont de leur part couru un trajet en boucle et banalisé de 1 km à 1,5 km autour du terrain de l'école.</i></p> <p><i>Des rubans de participation et des médailles seront remis aux élèves.</i></p> <p><i>Ce fut une activité rassembleuse, dans une ambiance décontractée et musicale qui a fait la promotion de bouger et de l'activité physique. La température était exceptionnelle pour cette journée.</i></p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<p>9.3.2 <b>Retour Fête d'Halloween</b> --- (Voir document annexe F -- Halloween)</p> <p><i>Le comité de la fête d'Halloween avec les élèves du Conseil étudiant a organisé des concours pour les groupes-classes dans le cadre de la fête d'Halloween :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Un concours de décoration de citrouilles</i></li> <li>• <i>Un concours de dessin de la sorcière la plus laide</i></li> </ul> <p><i>Ces œuvres seront exposées à la bibliothèque et ont été jugées lors de la journée du 31 octobre dernier. Des prix sont remis aux classes gagnantes.</i></p> <p><i>Les élèves ont pu se costumer et une activité spéciale a été vécue dans les classes lors de la journée du 31 octobre.</i></p> <p><i>Les membres du personnel se sont déguisés sous le thème des personnages de littérature jeunesse.</i></p> <p><b>9.3.3 Spectacle à l'école Édouard Montpetit</b></p> <p><i>Les élèves du préscolaire et du 1<sup>er</sup> cycle ont eu la chance d'assister à un spectacle réalisé par les élèves du secondaire dans le cadre de la fête d'Halloween.</i></p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<p><b>9.3.4 Début du programme de tri à 4 voies</b></p> <p><i>Le 28 octobre dernier était le jour officiel de lancement du Programme de tri à 4 voies de la gestion des déchets à l'école. « Papierot », « Compostine », « Plasticus » et « Ultimo » ont maintenant pris place dans les classes.</i></p> <p><b>9.3.5 Fin de l'étape 1</b></p> <p><i>L'étape I de notre calendrier scolaire s'est terminée le 1<sup>er</sup> novembre dernier.</i></p> <p><b>9.3.6 Envoi des bulletins étape 1</b></p> <p><i>Les bulletins de la 1<sup>re</sup> étape seront envoyés aux parents via Mozaïk au plus tard le 20 novembre prochain. De cette façon, les parents prendront connaissance du relevé de leur enfant avant la rencontre individuelle de parents.</i></p> <p><b>9.3.7 Rencontres individuelles des parents</b></p> <p><i>La première rencontre individuelle des parents aura lieu le 21 novembre prochain de 15h30 à 21h.</i></p> <p><i>Les enseignants rencontreront les parents de tous les élèves pour cette première rencontre individuelle.</i></p>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
		<p><i>Les parents recevront une lettre d'invitation ou un message via le système de communication établi avec l'enseignant en début d'année pour réserver une plage horaire de rencontre.</i></p> <p><i>Une confirmation de l'heure de la rencontre sera renvoyée aux parents.</i></p> <p><i>L'enseignant(e) profitera de cette rencontre pour discuter avec les parents :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>De l'évolution de votre enfant au niveau des apprentissages et du comportement.</i></li> <li>• <i>Des moyens à mettre en place pour mieux soutenir votre enfant, s'il y a lieu.</i></li> </ul>	
10	<b>Nouvelles du représentant au Comité de parents du CSSDM</b>	<i>Aucune nouvelle.</i>	
11	<b>Varia :</b>	<i>Aucun point.</i>	

N°	Points à l'ordre du jour	Documents, notes et décisions	Résolutions
13	<b>Questions du public (10 minutes)</b>	<i>Aucun membre du public présent.</i>	
14	<b>Levée de l'assemblée</b>	<i>La rencontre s'est terminée à 21h.</i>  <i>Les membres du CÉ statuent que des points ont été reportés à la prochaine rencontre et les points d'information sont partagés aux membres par courriel.</i>	